



# EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE « EOG 6,50% NET 2017-2022 »

— Emetteur : Etat Gabonais —

## AVIS DE CLÔTURE DE L'OPÉRATION

L'Etat Gabonais et ses partenaires, Attijari Securities Central Africa (ASCA), et BGFIBourse ont le plaisir d'annoncer au public la clôture avec succès de l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « EOG 6,50% Net 2017-2022 » en date du 30 novembre 2017.

Ladite opération a été sursouscrite à hauteur de 31,39% après l'obtention de l'accord de la COSUMAF pour l'augmentation du montant de l'emprunt, il a été décidé de servir la totalité des souscriptions recueillies.

### BILAN DE L'EMISSION :

Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne
Objet de l'opération	- Remboursement partiel de la dette intérieure conventionnée - Financement des projets de développement inscrits au Budget 2017
Cotation	BVMAC
Montant initial de l'émission	100 000 000 000 FCFA
Montant collecté	131 387 510 000 FCFA
Montant retenu	131 387 510 000 FCFA
Taux de souscription	131,39%
Nombre de titres	13 138 751 Obligations
Valeur nominale	10 000 FCFA
Maturité	5 ans
Date de jouissance	04/12/2017
Date d'échéance	04/12/2022
Mode de remboursement	Amortissement linéaire avec un différé d'un (1) an (capital uniquement)

L'opération a attiré des investisseurs de divers pays (Gabon, Cameroun, Togo.), de différentes catégories : Personnes Morales (Banques, Assurances, Organismes de retraite/Prévoyance, Etablissements Financiers, Sociétés) et Personnes Physiques (Fonctionnaires, Professions Libérales, Agents du Secteur Privé, Agents d'Organismes Internationaux, Retraités).

Catégorie des Investisseurs	Montant Souscrit	Montant Alloué	Quote-Part
Personnes Morales	131 029 510 000 FCFA	131 029 510 000 FCFA	99,7%
Personnes Physiques	358 000 000 FCFA	358 000 000 FCFA	0,3%
<b>Total Général</b>	<b>131 387 510 000 FCFA</b>	<b>131 387 510 000 FCFA</b>	<b>100,00%</b>

L'émission a permis d'apurer partiellement l'encours des moratoires intérieurs et d'assainir le bilan des banques locales via un mécanisme de compensation, pour un montant de 64,468 milliards de FCFA et de dégager des ressources, d'un montant de 66,920 milliards de FCFA, pour le financement des dépenses du Plan de Relance de l'Economie (PRE), inscrites au budget de l'année en cours.

Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable, les Co-arrangeurs et Co-chefs de file ASCA et BGFIBourse remercient vivement l'ensemble des souscripteurs pour leur confiance et leur contribution au succès de cet emprunt obligataire.

Fait à Libreville, le 06 décembre 2017

Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable

Régis IMMONGAULT

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF - APE - 01/17

CO-ARRANGEURS & CO-CHEFS DE FILE



MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT

COTATION